

Zonage risques naturels (R.123-11 b) ZONE_URBA

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | BLEU |  | ROUGE |
|  | UA : zone urbaine historique |  | UB : zone urbaine périphérique |
|  | UBA : zone urbaine d'extension du 19ème siècle |  | UBb : zone urbaine périphérique d'entrée de ville |
|  | UP : zone urbaine à enjeux paysagers |  | UPanc : zone urbaine à enjeux paysagers non reliée à l'assainissement collectif |
|  | UE : zone d'équipements publics |  | UI : zone urbaine à vocation industrielle et artisanale |
|  | UIa : zone urbaine à vocation commerciale |  | IAU : zone à urbaniser dans un premier temps |
|  | 2AU : zone à urbaniser à long terme |  | A : zone agricole |
|  | Ape : zone agricole impactée par le périmètre de protection éloignée du puits de captage |  | As : zone agricole stricte |
|  | N : zone naturelle |  | NJ : zone naturelle de jardin à préserver |
|  | NL : zone naturelle destinée aux activités de sports et de loisirs |  | Npe : zone naturelle impactée par le périmètre de protection éloignée du puits de captage |
|  | Npr : zone naturelle impactée par le périmètre de protection rapprochée du puits de captage |  | Npi : zone naturelle impactée par le périmètre de protection immédiate du puits de captage |

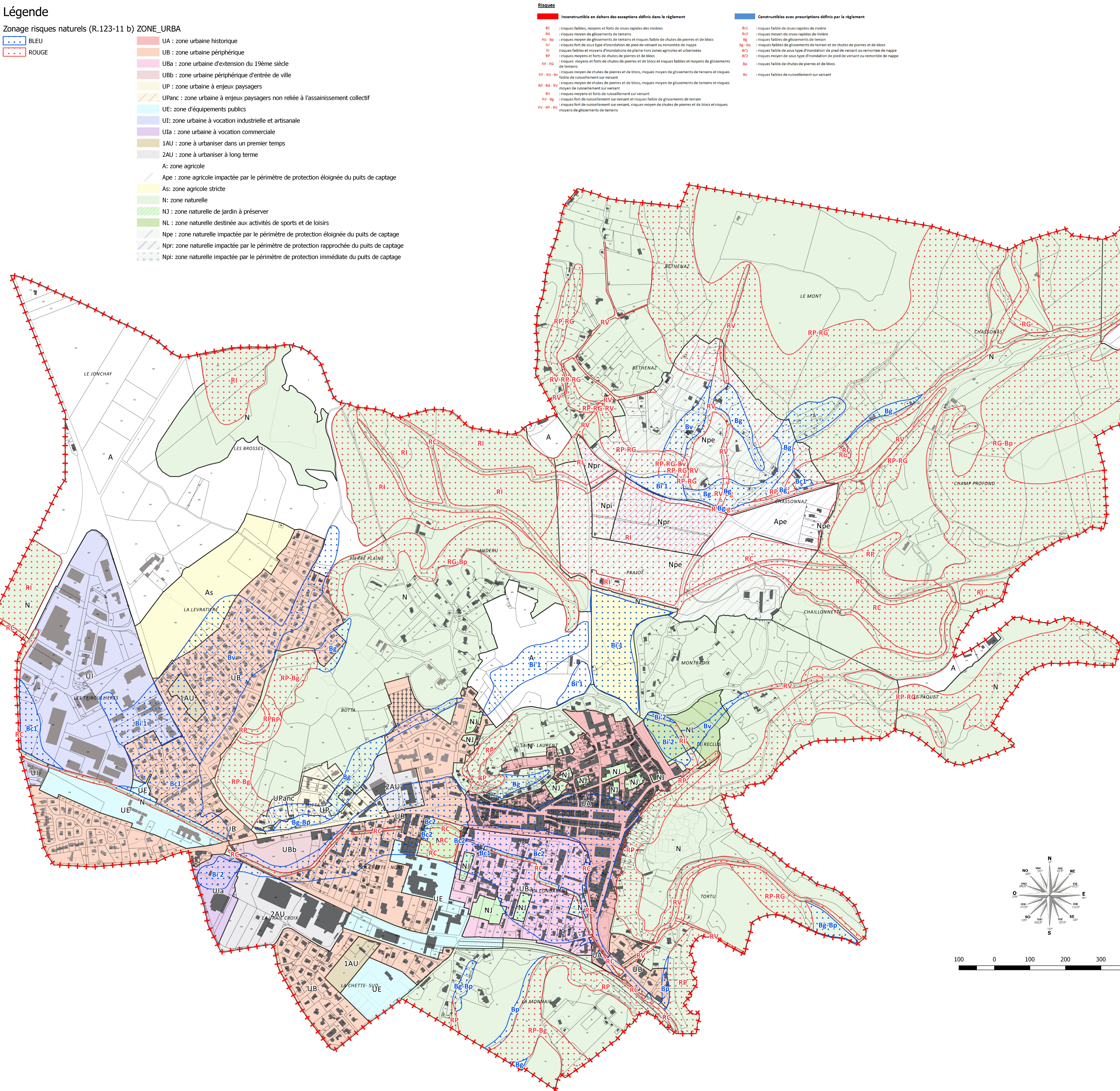
Risques

Inconstructible en dehors des exceptions définis dans le règlement

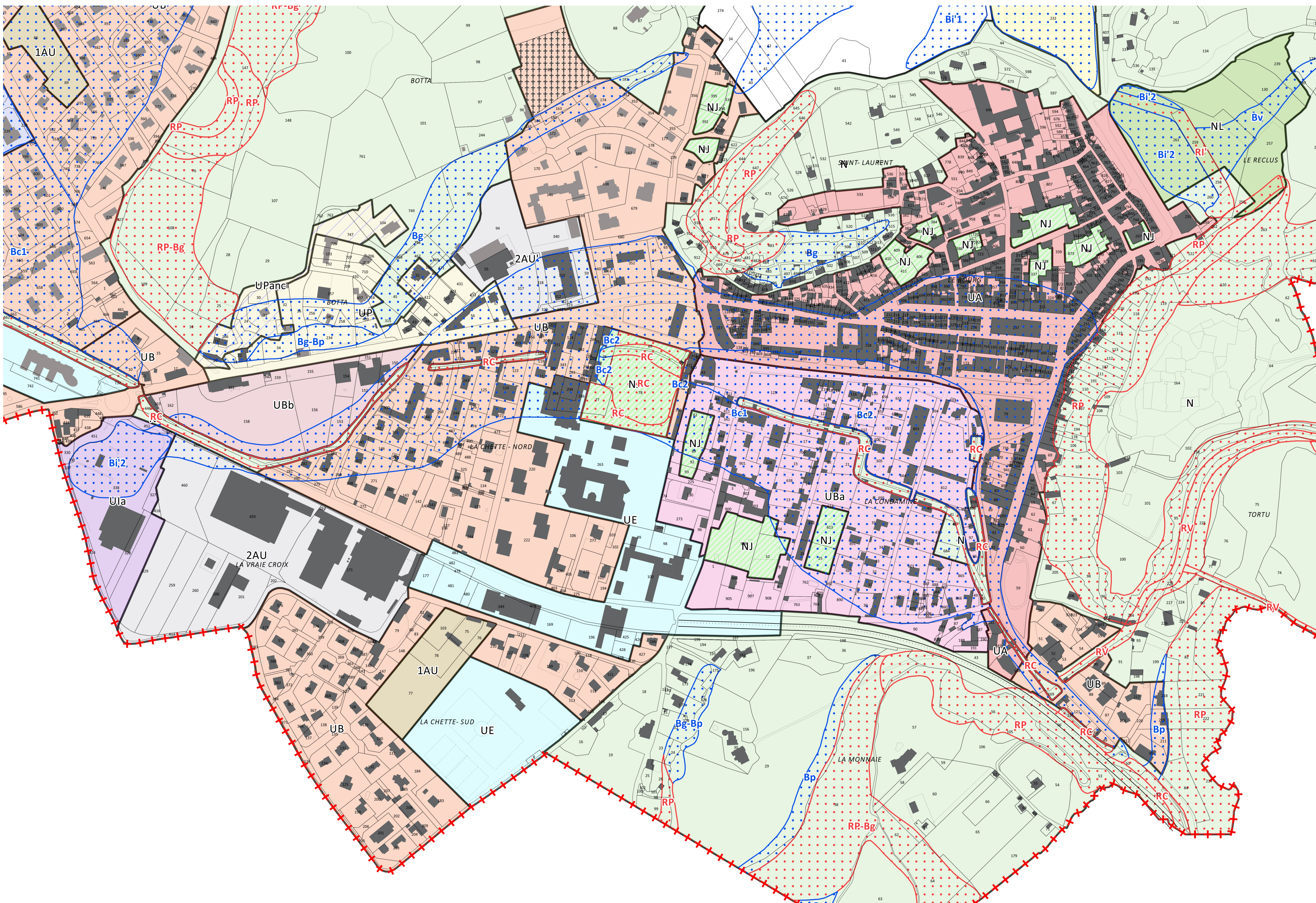
RC	risques faibles, moyens et forts de crues rapides des rivières
RC	risques moyens de glissements de terrains
RC - RP	risques moyens de glissements de terrains et risques faibles de chutes de pierres et de blocs
RC - RP	risques forts de type érosion/défilé et de versant ou remontée de nappe
RC - RP	risques faibles et moyens d'inondations de plans et hors zones agricoles et urbaines
RP	risques moyens et forts de chutes de pierres et de blocs
RP - RG	risques moyens et forts de chutes de pierres et de blocs et risques faibles et moyens de glissements de terrains
RP - RG - RV	risques moyens de chutes de pierres et de blocs, risques moyens de glissements de terrains et risques faible de ruissellement sur versant
RP - RG - RV	risques moyens de chutes de pierres et de blocs, risques moyens de glissements de terrains et risques moyen de ruissellement sur versant
RV	risques moyens et forts de ruissellement sur versant
RV - RQ	risques forts de ruissellement sur versant et risques faibles de glissements de terrain
RV - RP - RV	risques forts de ruissellement sur versant, risques moyens de chutes de pierres et de blocs et risques moyens de glissements de terrains

Constructibles avec prescriptions définis par le règlement

Rc1	: risques faible de crues rapides de rivière
Rc2	: risques moyen de crues rapides de rivière
Rg	: risques faible de glissements de terrain
Eg, Bp	: risques faible de glissements de terrain et de chutes de pierres et de blocs
B1/1	: risques faible de sous type d'inondation de pied de versant ou remontée de nappe
B1/2	: risques moyen de sous type d'inondation de pied de versant ou remontée de nappe
Bp	: risques faible de chutes de pierres et de blocs
Dv	: risques faibles de ruissellement sur versant

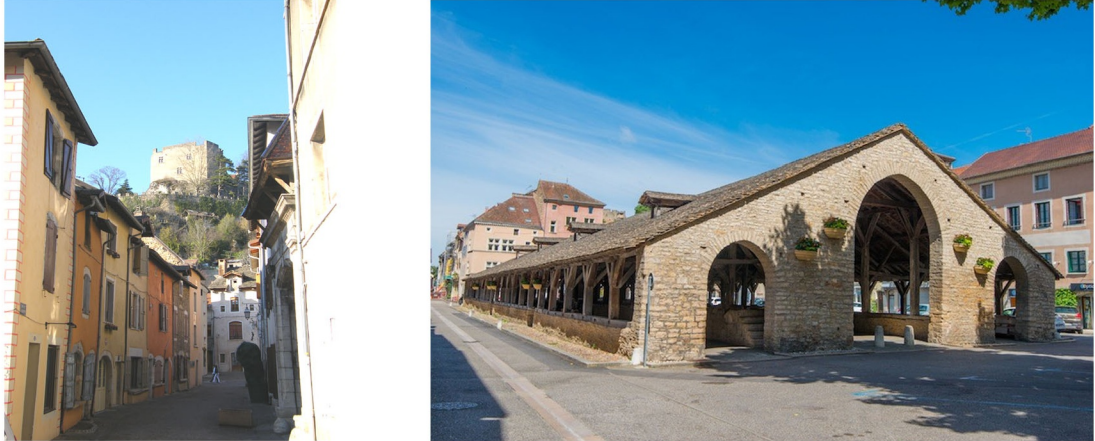


Zoom Centre 1/2500°



Crémieu

Plan Local d'Urbanisme



6a | Plan de zonage n°1 : échelle : 1/4 000e

pour être annexé à la
libération du
Maire

DOSSIER APPROBATION PLU

PLU prescrit le 21 décembre 2009

PLU prescrit le 21 décembre 2018
PLU arrêté le 15 mars 2019
PLU approuvé le 14 mai 2019

Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 592 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tel : 04.78.83.61.87 - Fax : 04.78.83.64.62 - Email : agence.lyon@2br.fr
www.agence-2br.fr